

Compte rendu de la réunion de conseil municipal du mardi 18 juillet 2017

Absents excusés : Irène HUCHEDE qui donne procuration à Anthony ROULLIER, Jean-Luc ROCHER qui donne procuration à Christophe HERMAGNE et Franck HIVERT qui donne pouvoir à Tiphaine BAHIER

Secrétaire de séance : Christophe HERMAGNE

Aménagement du centre bourg

Madame le maire présente le plan d'aménagement de la deuxième tranche des travaux.

Il serait souhaitable de créer une commission afin de suivre les travaux ainsi que pour le cimetière afin de solliciter des entreprises de pompes funèbres pour réaliser des plans et exécuter les travaux. Les membres seront désignés à la prochaine réunion de conseil municipal.

Observations : des points sensibles seront à traiter en particulier autour de l'église avec les pierres à conserver et les devantures des habitations en dessous de chez Paul PICHON. Des panneaux indiquant l'histoire de l'église, du lavoir et de la grotte seraient plus appropriés que des photos. Aménagement autour de la salle des fêtes, du parking et des endroits jeux et détente.

Boxs pour entreprises

Madame le maire faire part de la demande écrite de GENDREAU Reynald, nous demandant du terrain en vente ou location avec ou sans atelier pour avoir de l'espace stockage pour son activité. Après en avoir délibéré, une réponse lui sera faite dans le courant du dernier trimestre. Des pistes de réflexion sont lancées.

BATIMENTS COMMUNAUX

Déco de Noël : La commission déco de Noël propose de retenir le devis de DECOLUM pour le tour de l'église avec un lemon 3d cordon blanc et guirlande à 906 € ttc sur 3 ans il sera également demandé des fixations sur les candélabres et 1 traverse et sortie électricité de rue.

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal chargent Madame le maire de signer ce devis.

Devis nettoyage des vitres de la mairie et école

Madame le maire propose de prendre une entreprise de nettoyage pour les carreaux du bâtiment mairie pour 88 € ttc salle des fêtes et école 178 € et la salle des fêtes. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le maire de retenir l'entreprise Prest'activity Entreprise de propreté de Cossé le Vivien.

Concernant le changement des luminaires dans la classe cycle 3, deux devis nous sont présentés, SABL ELEC pour 1 383 € ttc et GUEDON pour 1026 € ttc. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de retenir l'entreprise GUEDON moins disante pour effectuer ces travaux, et chargent Tiphaine BAHIER de revoir avec cette entreprise afin de changer les luminaires dans la classe cycle 2.

Devis peinture logement 11 rue de la Moisson

Sylvie GEGU, adjointe aux bâtiments communaux donne le compte rendu de la commission pour les travaux au logement 11 rue de la Moisson. L'entreprise Euzenat est retenue pour un montant de 2652 € ttc pour rafraichir les deux chambres, la boiserie, plafond, mur et revêtement de sol.

Pour les travaux de maçonnerie soit les garages locatifs rue de la Moisson, l'école sous le préau classe cycle 3, le presbytère... Les membres du conseil municipal décident de retenir l'entreprise KERCRET pour un montant de 2076.19 €, plus le coût pour le bas de la mairie le long du trottoir soit 750 € ttc.

PERSONNEL COMMUNAL

Remplacement d'été à la poste : Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de retenir la candidature de Delphine THIREAU, recrutée du 06 juillet au 25 aout aux mêmes horaires que Martine pendant les vacances scolaires pour 11h hebdomadaire, rémunérée à l'échelon 4 indice brut 351 majoré 328.

Suite au courrier d'Hélène FOUBERT et sa rencontre avec les élus, il faudrait que l'on passe un avenant au contrat d'Hélène FOUBERT à compter du 1^{er} septembre 2017 pour un temps de travail à 80%. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le maire de signer cet avenant.

Les membres du conseil municipal acceptent l'avancement de grade que nous propose le CDG de la Mayenne pour Hélène FOUBERT concernant l'avancement de grade.

Anne-Sophie donne le compte rendu de la réunion avec le CDG de Laval concernant le RIFSEEP et la MNT. Une réunion de la commission emploi aura lieu afin de faire des propositions aux conseillers à la réunion de septembre.

Remplacement de Jocelyne FOUBERT : La commune de Montjean arrêtant le TAP, nous sommes en attente de savoir si pour Patricia BOUCHEZ elle aura plus ou moins d'heure....Une personne de COURBEVEILLE JAMOTEAU Didiane est dispo pour la suite. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Madame le maire de signer le contrat de travail correspondant.

Pour information, Magali GOBE sera animatrice une journée sur le centre pour la sortie Enigmaparc pour une rémunération de 58.50 €.

ACQUISITION MATERIEL

Suite au conseil d'école, il nous faut changer l'ordinateur de la classe cycle 3. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal chargent Anne-Sophie MALIN de cette acquisition.

Les membres du conseil municipal autorisent David FURON, agent à la commune, d'acheter du petit matériel.

VOIRIE

Christophe HERMAGNE, donne le compte rendu du résultat des appels d'offres ouvert le mercredi 5 juillet 2017 en présence des membres de la commission.

Après proposition de la commission, les membres du conseil municipal décident de retenir l'entreprise SECHE pour un montant de 12 900 €ht concernant le point à temps puis 22 957.88€ht pour les travaux d'investissement (VC de la Martinière, CR de Bourbouillé, CR de la Brévintière, CR de la Suchemalière, CR de la Lézerie). Les travaux seront effectués la deuxième quinzaine de septembre.

Les membres du conseil municipal décident également de retenir l'entreprise SECHE pour les travaux d'aménagement en dessous du terrain multi activités pour un montant de 25 000.00 €ht.

COMPTE RENDU DE DIVERSES REUNIONS

La CCPL de Loiron vient de nous transmettre une clé USB pour le rapport de présentation aux communes avec une synthèse et un diaporama concernant les déchets ménagers et l'environnement. Anthony est chargé d'envoyer par mail ce rapport à tous les conseillers afin qu'une délibération soit prise à la prochaine réunion de conseil municipal.

DIVERS

Anne-Sophie MALIN donne le compte rendu du dernier conseil d'école et fait part du bilan de la gendarmerie suite à leur visite dans nos écoles ; comme des détecteurs radar pour l'éclairage extérieur, puis des barreaux aux fenêtres (que David pourrait mettre) ainsi que la fermeture du portail entrée accueil rue de l'étang.

DEVIS EXTINCTEURS

Madame le maire présente le devis de SICLI pour le remplacement et le rajout d'extincteurs à la Maison de la Moisson, aux vestiaires foot et à l'école au niveau des tableaux électriques. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent le devis d'un montant de 612.12 €ttc.

Pour information

Mgr Thierry SCHERRER, évêque de Laval, vient de procéder à plusieurs nominations de curés dans le diocèse, le Père Raymond JULLIOT est nommé curé de la Paroisse La Sainte Famille sur Oudon à partir du 1^{er} septembre 2017, il vient de Saint Fraimbault en Lassay.

Prochaine réunion de conseil municipal fixée au mardi 12 septembre à 20 h 00 car intervention du Cabinet Veugeois et le mardi 10 octobre à 20 h 30, mardi 14 novembre et mardi 12 décembre.